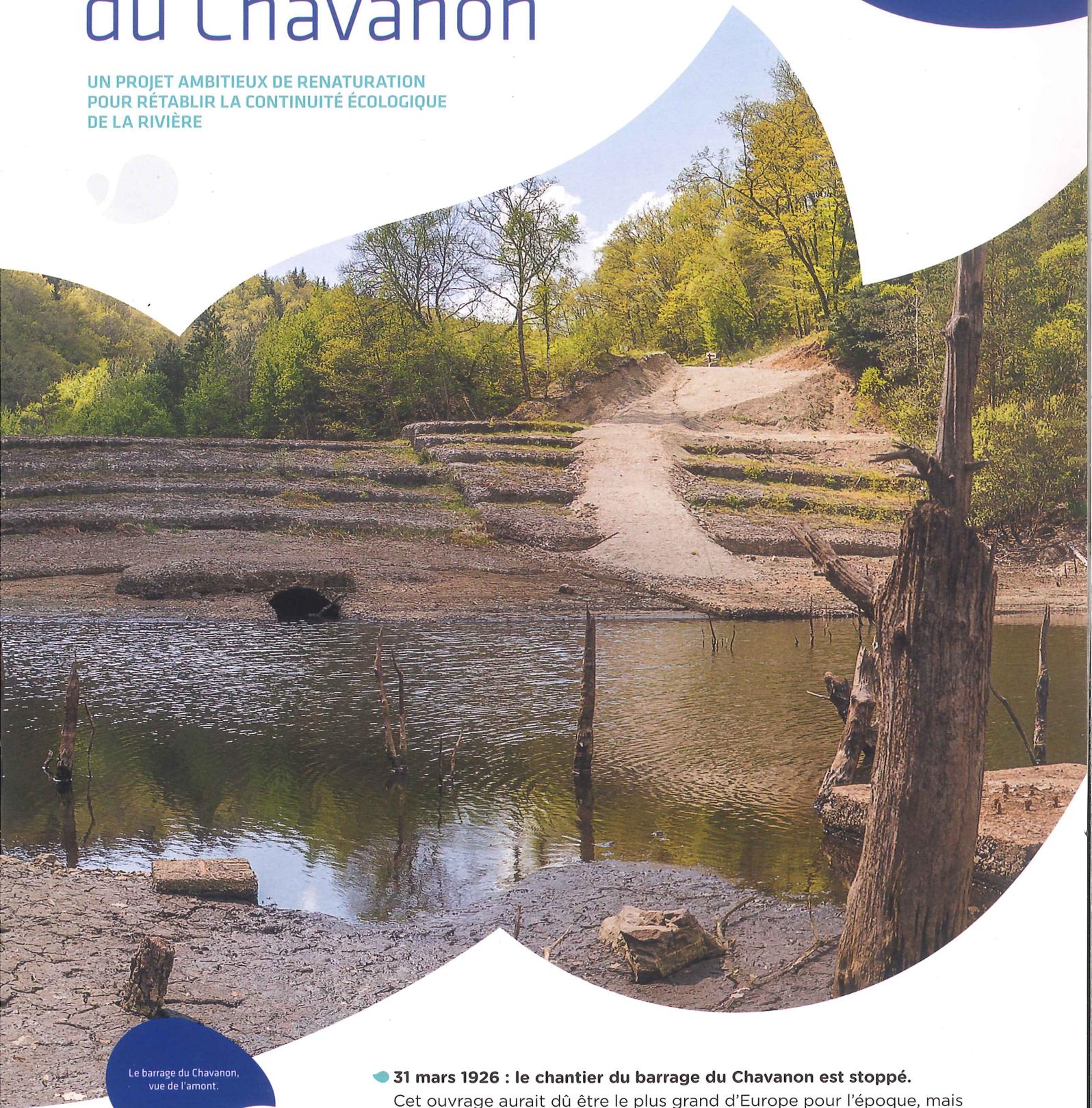


# Site du barrage du Chavanon

UN PROJET AMBITIEUX DE RENATURATION  
POUR RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE  
DE LA RIVIÈRE

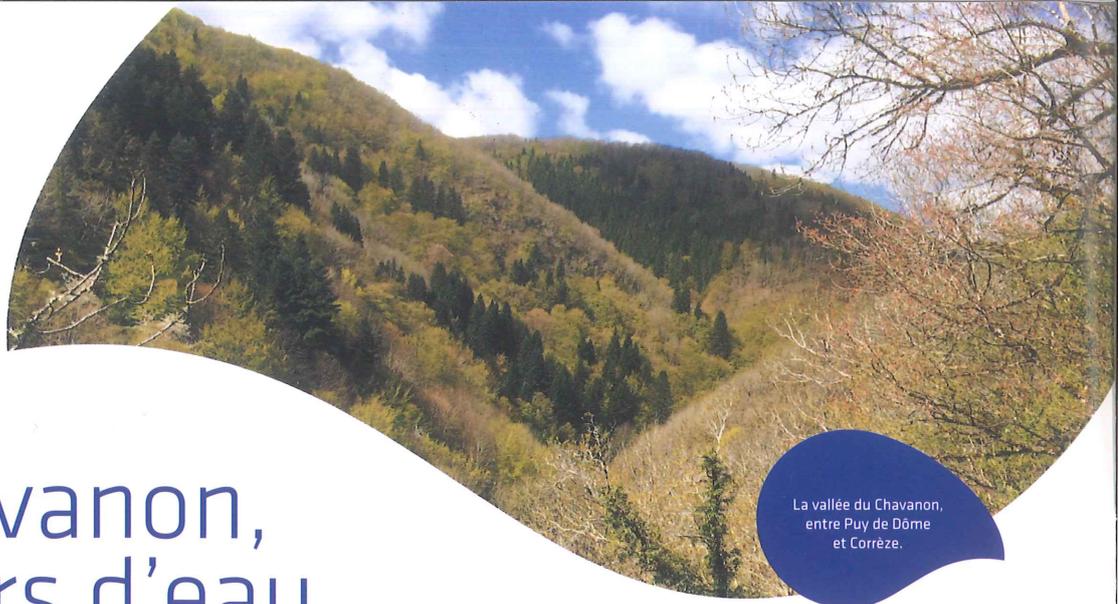


Le barrage du Chavanon,  
vue de l'amont.

● **31 mars 1926 : le chantier du barrage du Chavanon est stoppé.**

Cet ouvrage aurait dû être le plus grand d'Europe pour l'époque, mais il ne sera jamais finalisé. Près d'un siècle plus tard, le barrage inachevé et le batardeau dressé pour dévier les eaux du Chavanon dans une galerie dite « provisoire » sont toujours là. Ils constituent un verrou majeur à la continuité écologique de la rivière. Aujourd'hui, un collectif de partenaires réunis au sein du contrat territorial Chavanon en Action, travaille pour que la rivière retrouve son lit naturel sur près d'1,3 km. Ce projet, unique en France, représente un défi historique pour la restauration des milieux aquatiques et la biodiversité du bassin versant.

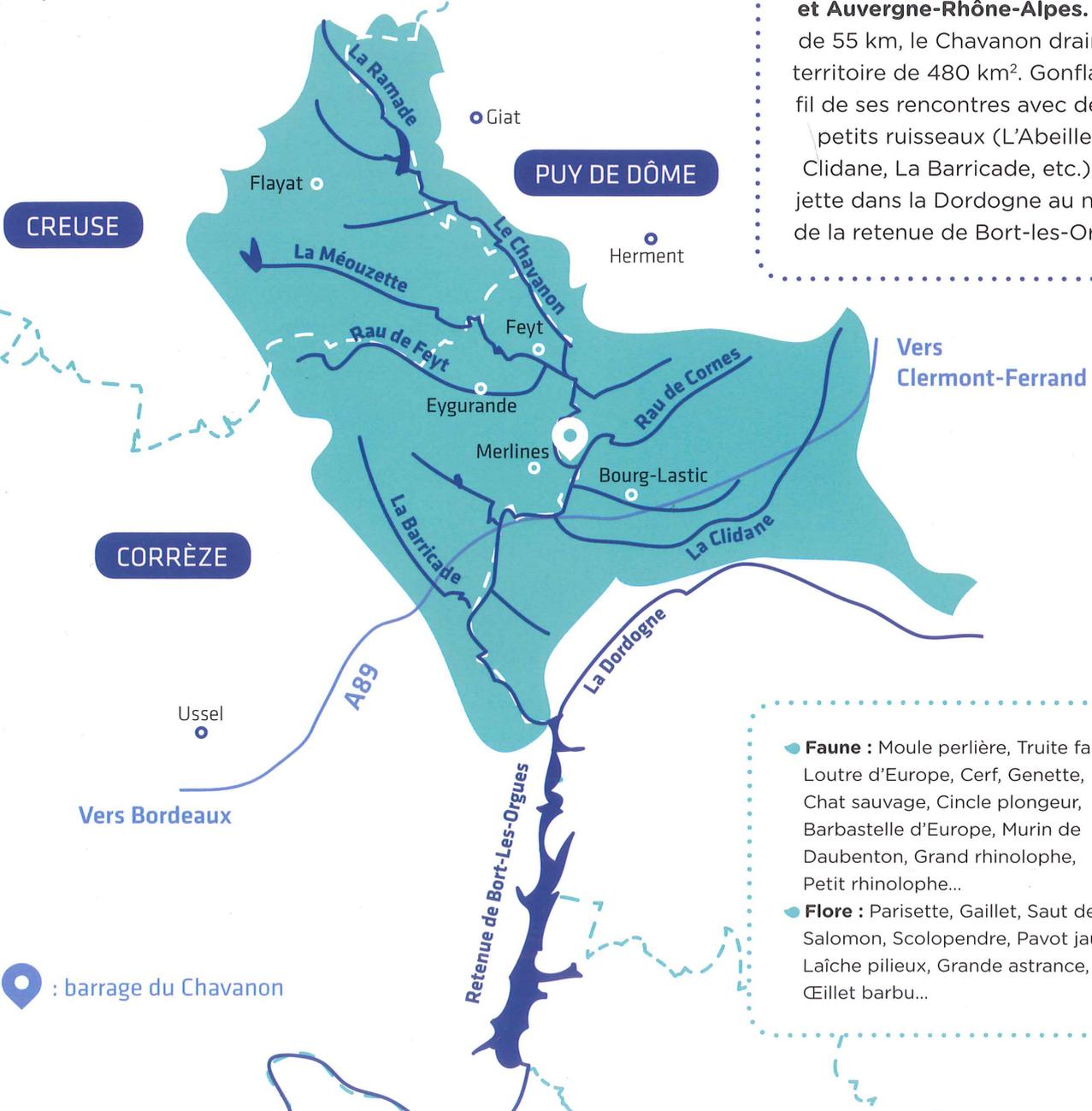




La vallée du Chavanon, entre Puy de Dôme et Corrèze.

# Le Chavanon, un cours d'eau à protéger

Le Chavanon, qui porte le nom de la Ramade en amont, avant de rencontrer la Méouzette, prend sa source à Crocq (23) et **marque symboliquement la limite entre les régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes**. Long de 55 km, le Chavanon draine un territoire de 480 km<sup>2</sup>. Gonflant au fil de ses rencontres avec de plus petits ruisseaux (L'Abeille, La Clidane, La Barricade, etc.), il se jette dans la Dordogne au niveau de la retenue de Bort-les-Orgues.



- **Faune** : Moule perlière, Truite fario, Loutre d'Europe, Cerf, Genette, Chat sauvage, Cincle plongeur, Barbastelle d'Europe, Murin de Daubenton, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe...
- **Flore** : Parisette, Gaillet, Saut de Salomon, Scolopendre, Pavot jaune, Laïche pilieux, Grande astrance, Œillet barbu...

## LES GORGES DU CHAVANON : UN ESPACE NATUREL PRÉSERVÉ

Secteur historiquement dynamique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (voie ferrée, mines, charbonnage, moulins), il ne reste actuellement de ces activités que des vestiges.

Avant sa confluence avec la Dordogne, le Chavanon s'enfonce dans des gorges très encaissées dont les pentes sont majoritairement boisées de feuillus.

**Cette zone, considérée comme l'une des plus sauvages à l'échelle du Massif Central**, est reconnue par les naturalistes pour la richesse de la faune et de la flore qu'elle abrite et fait l'objet de multiples classements (ZNIEFF, sites Natura 2000, réservoir biologique...).

**La présence d'espèces patrimoniales** telles que la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*), le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) démontre la richesse de sa biodiversité. Cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole, la rivière Chavanon héberge l'emblématique Truite fario (*Salmo trutta*), ou encore des espèces plus discrètes comme le Chabot (*Cottus sp.*).

## UNE TÊTE DE BASSIN REMARQUABLE... MAIS SOUS PRESSION

Le territoire du Chavanon, situé dans les parties amont du bassin de la Dordogne, se caractérise par la présence de nombreuses sources, une forte densité de ruisseaux (1,9 km de cours d'eau / km<sup>2</sup> soit une densité deux fois plus importante qu'à l'échelle du bassin Adour-Garonne) et de 5800 ha de zones à dominante humide (soit 12 % du territoire du Chavanon). La ressource en eau peut donc paraître généreuse et inépuisable. **Au contraire, elle est limitée, fragile et fortement liée à la qualité des milieux naturels. Il est donc urgent de la préserver.**

Les diagnostics conduits sur les milieux aquatiques soulignent la vulnérabilité du bassin versant du Chavanon face à diverses pressions à effets cumulatifs (problématique d'assainissement, impacts des activités agricoles et sylvicoles, effets négatifs des nombreux étangs, obstacles à l'écoulement naturel des cours d'eau, etc.). Tout cela se traduit par la dégradation morphologique des cours d'eau (colmatage et ensablement généralisés) et des zones humides, une évolution négative de la qualité de l'eau, la perte de la singularité du territoire et une vulnérabilité accrue.



### ZOOM SUR LA MOULE PERLIÈRE

Autrefois largement répandue dans les cours d'eau du socle granitique, la Moule perlière est aujourd'hui rare et menacée d'extinction partout en Europe. Elle subsiste seulement dans 80 cours d'eau en France et sa population compte 100 000 individus. **Avec 6000 individus, le bassin versant du Chavanon constitue un bastion pour cet extraordinaire indicateur de qualité des eaux.**

Notons que la Moule perlière ne se reproduit plus que sur 8 cours d'eau en France, notamment sur le Ruisseau de Feyt où elle trouve encore des conditions nécessaires à l'accomplissement de son cycle biologique. Passant près de 100 ans plantée dans le sable à filtrer l'eau, notre moule se comporte comme un enregistreur des perturbations que subit son habitat. **Le fait de trouver encore des populations sur le bassin du Chavanon nous montre qu'il n'est pas encore trop tard pour sauver ces milieux aquatiques.**



Une rivière  
sauvage et préservée.



- Sur le bassin du Chavanon, la population de **truite fario** est aujourd'hui sous représentée par rapport au reste de la Corrèze (source Fédération de pêche 19).



- L'écrevisse à pied blanc** (*Austropotamobius pallipes*) a disparu sur la majorité des cours d'eau dû à la colonisation des écrevisses américaines introduites dans les étangs.



- Fermeture à la baignade** des 3 plus grands plans d'eau du territoire liée à des concentrations en cyanobactéries trop importantes.

Exemples d'impacts sur le milieu

# Agir pour la continuité écologique

Les ruisseaux et rivières ne se soucient guère des limites administratives. Le bassin versant du Chavanon s'étend ainsi sur 3 départements : la Corrèze, la Creuse et le Puy-de-Dôme. La préservation de l'eau passe donc par une **action collective** qui transcende les pointillés tracés sur la carte. Tel est le rôle du contrat territorial Chavanon en Action, dont l'un des objectifs est de garantir la continuité écologique des cours d'eau.



Prospection de Moules perlières.



## C'EST QUOI LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ?

La continuité écologique des cours d'eau se définit par **la libre circulation des espèces aquatiques et le bon déroulement du transport des sédiments**. Cette dimension est essentielle au bon fonctionnement des hydrosystèmes et elle est nécessaire à l'atteinte ou au maintien du bon état des masses d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau. On parle de la continuité écologique amont-aval, qui peut être empêchée par les seuils et barrages, et de la continuité écologique latérale, qui peut être perturbée par des digues ou des protections de berges.



Bleuet des montagnes (*Centaurea montana*).

## LE CONTRAT TERRITORIAL : UN OUTIL PUISSANT

« Chavanon en action » est le nom du programme piloté par le Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin destiné à préserver les milieux aquatiques du bassin versant du Chavanon **sur une période de 5 ans (2015-2019)**.

Mutualiser les connaissances et compétences, agir collectivement sur la base du volontariat pour préserver notre bien commun, l'eau, à une échelle cohérente du point de vue hydrographique : c'est toute la force du contrat territorial. **Doté d'un montant total de 3,8 millions d'euros, il réunit 18 partenaires** (Communautés de communes, communes, associations, syndicats, entreprises) qui ont proposé des opérations multithématiques pour traiter les différentes causes de dégradation ou de pollution des cours d'eau de manière cohérente et coordonnée.

## ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES

Depuis sa création en 2015, Chavanon en Action accompagne les propriétaires d'ouvrages privés et publics pour les aider à mener des opérations de restauration de la continuité écologique. Ce travail collaboratif, réalisé avec l'ensemble des partenaires du programme, a permis de concrétiser une série d'actions en ciblant les cours d'eau et ouvrages prioritaires et en agissant à l'échelle d'axes migratoires (et non pas d'ouvrages pris individuellement).

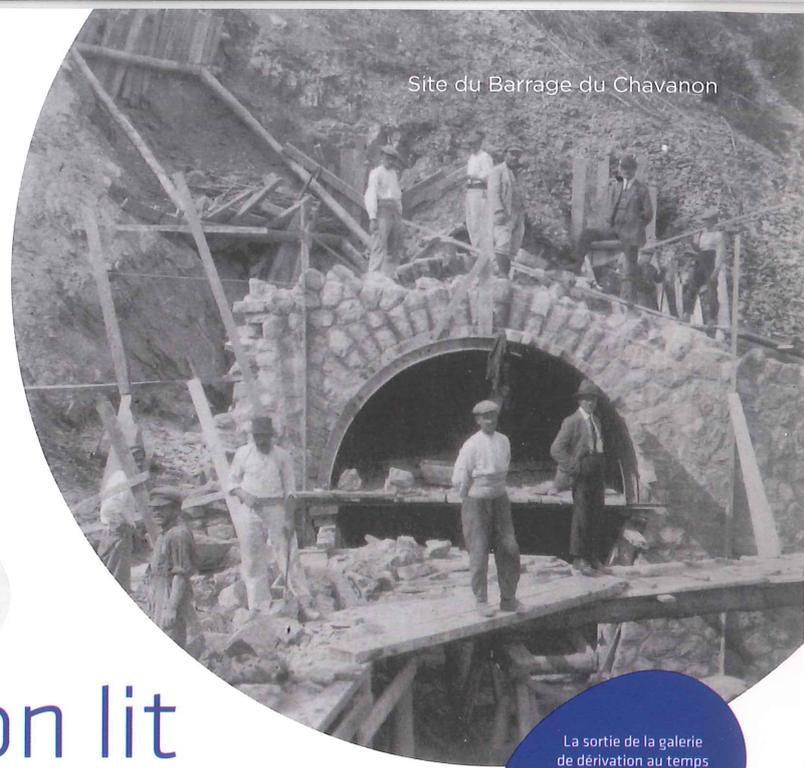
**Au total, 124 ouvrages ont été recensés sur le bassin du Chavanon (seuils, franchissements routiers, barrages...).** **À ce jour, une trentaine d'ouvrages ont été équipés ou effacés** (seuil d'ancien moulin arasé, dérivation d'étang aménagé, étang effacé, etc.).

Ce travail contribue notamment à atteindre les objectifs fixés par l'article L214-17 du Code de l'Environnement relatif à la continuité écologique des cours d'eau.



Renoncule (*Ranunculus* sp.)  
Truite fario (*Salmo trutta*)

• Bien qu'il n'ait jamais permis de produire le moindre kilowatt/heure d'énergie électrique, le barrage du Chavanon est rattaché depuis 1946 à la concession de Bort-les-Orgues, exploitée par EDF. Sa construction, démarrée en 1922 et stoppée en 1926, n'a jamais été relancée. Le site est resté en l'état depuis près d'un siècle, détournant les eaux du Chavanon dans une galerie « provisoire ». Un verrou majeur à la continuité écologique de la rivière.



La sortie de la galerie de dérivation au temps du chantier.

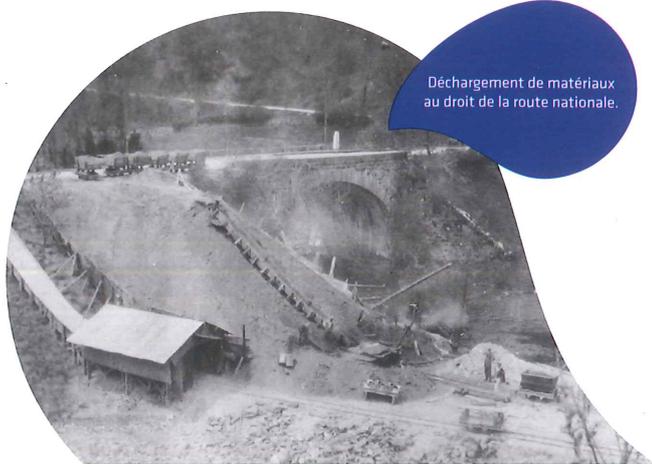
# Une rivière détournée de son lit depuis près d'un siècle !

## UN PROJET DE GRAND BARRAGE QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE LOCALE

Il aurait pu être le plus grand barrage d'Europe pour l'époque, mais le destin en a voulu autrement. Nous sommes en 1922 et le chantier du barrage du Chavanon est lancé. Porté par un consortium privé\*, l'ouvrage a pour but d'alimenter en électricité le réseau de la Compagnie du Paris-Orléans.

Sur le plateau dominant la vallée, au lieu-dit Liéjoux, une trentaine de baraquements en bois sont montés. Ce village héberge l'important effectif d'ouvriers mobilisés pour le chantier. Car **la tâche est titanesque : il s'agit d'édifier un barrage dont la hauteur avoisinera les 100 mètres de haut. La retenue ainsi constituée doit s'étendre sur 23 km et contenir près de 200 millions de m<sup>3</sup> d'eau.**

Le chantier avance rapidement, une galerie de dérivation de 300 mètres est creusée dans la colline, un batardeau est construit pour détourner les eaux dans cette galerie et mettre en assec le site de construction du barrage. En 1926, les bases de l'ouvrage sont déjà bien visibles : il atteint 10 mètres de haut... et ne les dépassera jamais. **Un contentieux entre l'administration et le consortium sur les conditions techniques de réalisation du chantier signe son arrêt.** Il ne sera jamais relancé, notamment du fait de l'émergence du projet de Bort-les-Orgues, jugé plus intéressant.



Déchargement de matériaux au droit de la route nationale.

## UNE CARRIÈRE EXPLOITÉE À L'AVANT DU BARRAGE

En 1936, Jules Farges crée une carrière à l'aval immédiat du barrage du Chavanon, dans la zone du lit naturel de la rivière. Le travail est alors essentiellement manuel, on casse les gros blocs au burin. Le site permet d'alimenter en matériaux la construction de routes. **La carrière prend son véritable essor dans les années 1960, avec la mécanisation.** Elle connaît son apogée lors du chantier de l'autoroute A89, sous la direction de Jean Farges.

Alors que l'autorisation d'exploiter la carrière arrive à échéance, Xavier Farges, petit-fils du créateur et actuel gérant du site, **s'associe à EDF dans le cadre du programme « Chavanon en action »** pour travailler à la renaturation du site et au rétablissement de la continuité écologique de la rivière.

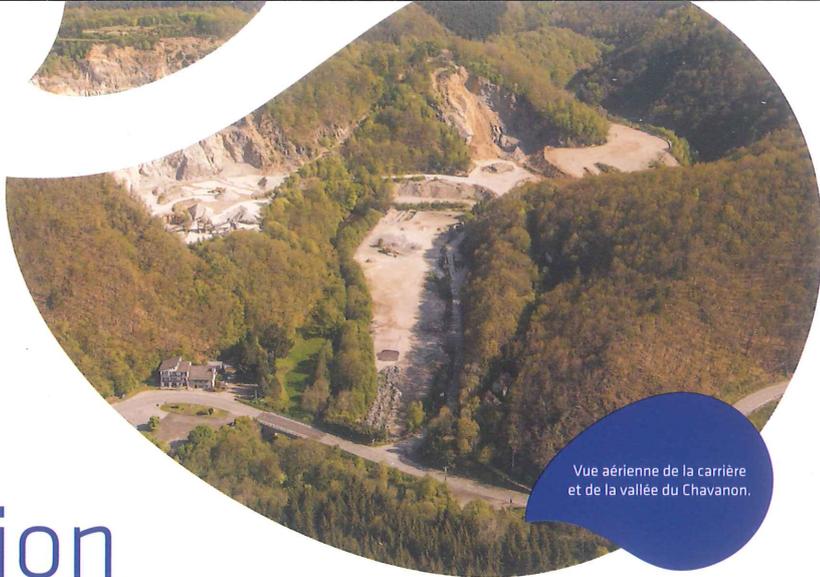
## RESTAURER LE LIT NATUREL DU CHAVANON : UN DÉFI COLLECTIF

L'enjeu est de taille. Il s'agit de revenir sur une épopée industrielle inaboutie, celle de la construction du barrage, de faire en sorte que le Chavanon coule à nouveau dans son lit naturel près d'un siècle après le détournement de ses eaux et de redonner toute sa place à la nature et à la biodiversité en effaçant l'empreinte laissée par les activités humaines.

La démarche collective initiée au sein du contrat Chavanon en Action sous l'égide du PNR de Millevaches en Limousin est un formidable levier pour la concrétisation du projet.

\* L'Entreprise du Barrage du Chavanon constituée par la Société de Grands Travaux de Marseille et la Compagnie d'Entreprises Hydrauliques et de Travaux Publics.

# Zoom sur le chantier de renaturation



Vue aérienne de la carrière et de la vallée du Chavanon.

• Pour redonner vie aux 1300 mètres de méandres actuellement court-circuités par les aménagements du barrage du Chavanon, un comité de pilotage est à l'œuvre. Des travaux préliminaires ont déjà été concrétisés et le chantier, actuellement en phase d'étude, sera réalisé à l'horizon 2019/2020 pour un budget global d'environ 700 000 €.



Le batardeau qui dérive les eaux du Chavanon dans la galerie provisoire.



L'aménagement du Chavanon est situé à environ 800 m en amont du pont routier situé sur l'ancienne Route Nationale 89. Les ouvrages sont implantés sur la commune de Feyt (Corrèze) et sur la commune de Bourg Lastic (Puy de Dôme).

**Les aménagements concernés par les travaux de renaturation sont constitués d'amont en aval :**

- 1 **D'une galerie de dérivation provisoire** d'une longueur de 300 m et de 3,75 m de diamètre.
- 2 **D'un batardeau** qui dérive les eaux du Chavanon dans la galerie de dérivation. Une partie des eaux du ruisseau de Cornes y sont également dérivées et s'écoulent en sens inverse de leur cours naturel.
- 3 **D'un barrage** d'une dizaine de mètres de haut, créant une retenue de 800 m de long.
- 4 **De la zone de la carrière** qui recouvre actuellement une partie du lit historique du Chavanon.



Travaux préliminaires 2017 au droit du barrage.



## 2017

### Un comité de pilotage dédié a été créé au sein du programme Chavanon en Action.

Il s'est réuni une première fois en janvier 2017 pour lancer l'étude et permettre à tous les partenaires de visiter le site. Ce temps d'échange a permis d'acter la réalisation de travaux préliminaires dès le mois d'octobre 2017 visant à créer un batardeau provisoire en terre pour détourner intégralement les eaux du ruisseau de Cornes dans la galerie. Une pêche de sauvetage a eu lieu et la retenue en amont du batardeau historique et du barrage a été mise en assec, ce qui a permis aux sédiments de se déposer.

Au printemps 2018, la végétation a commencé à reprendre ses droits.



## ÉTÉ 2019

**Création d'une échancrure monumentale dans la structure du barrage, l'une des phases les plus impressionnantes du chantier.** L'emploi d'explosifs permettra d'extraire un volume conséquent de béton, sur une largeur de 20 mètres en base et de 35 mètres en crête. Les appuis du barrage seront conservés : ils seront les derniers vestiges de l'ouvrage.

**Le batardeau historique, construit en pierres scellées, sera démantelé.** Les matériaux seront concassés et serviront sur place, pour reconstituer certaines portions du lit du Chavanon et ainsi parvenir à retrouver l'hydromorphologie initiale.

## QUEL AVENIR POUR LE SITE ? LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

### MAI 2018

Nouveau travail d'équipe pour affiner le dossier technique, formaliser le cahier des charges définitif et définir les études à mener pour le suivi environnemental du projet, grâce à l'expertise des différents partenaires.



### D'ICI JUIN 2019

**Premiers terrassements dans la zone de la carrière** pour reconstituer le lit naturel du Chavanon et retrouver un profil en long identique à celui de 1917 sur une longueur de 160 mètres.

### SEPTEMBRE/OCTOBRE 2019

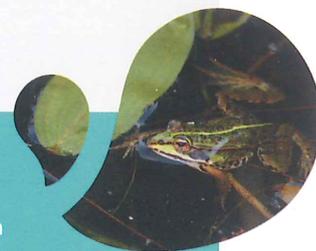
**Le batardeau provisoire construit en 2017 pour les besoins du chantier sera démoli.**

L'opération de remise en eau progressive du tronçon pourra alors être mise en œuvre, d'abord avec les eaux du ruisseau de Cornes, puis avec les eaux du Chavanon (fermeture progressive de la galerie).

### HORIZON 2020

**Près d'un siècle après son détournement, le Chavanon coulera à nouveau dans son lit.** Un verrou à la continuité écologique de la rivière sera définitivement levé. La nature devrait reprendre rapidement ses droits et les différentes espèces réinvestir la zone.

À l'issue des travaux, EDF propose que les 62 hectares du site sortent du domaine concédé par l'État afin de permettre aux collectivités locales et aux associations partenaires de gérer et de valoriser cet espace rendu à la nature.





**CHAVANON  
EN ACTION**

Contrat territorial



#### MAÎTRES D'OUVRAGE DU PROJET DE RENATURATION DU SITE DU CHAVANON

EDF / SAS FARGES Carrière

#### ILS FINANCENT LE PROJET

EDF / SAS FARGES Carrière / Agence de l'Eau Adour-Garonne

#### ILS SONT MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Agence de l'Eau Adour-Garonne / Agence Française pour la Biodiversité / AAPPMA de Bourg-Lastic / AAPPMA de Merlines / Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans / Conseil départemental de la Corrèze / Conseil départemental du Puy-de-Dôme / Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne / Conservatoire des Espaces Naturels Limousin / DDT de la Corrèze / DDT du Puy-de-Dôme / DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / DREAL Nouvelle-Aquitaine / EDF / EPIDOR / Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze / Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy-de-Dôme / Haute Corrèze Communauté / Mairie de Feyt / Mairie de Bourg Lastic / Maison de l'eau et de la Pêche de la Corrèze / Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin / SAS FARGES Carrière

#### PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CONTRAT TERRITORIAL

[www.chavanon-en-action.fr](http://www.chavanon-en-action.fr)

PNR Millevaches en Limousin

Maison du Parc - 7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

05 55 96 97 04 / [j.collet@pnr-millevaches.fr](mailto:j.collet@pnr-millevaches.fr)

Images : EDF, Chris Bogaerts, CEN Auvergne, Fédération de Pêche de la Corrèze, PNR de Millevaches en Limousin, photos d'archives de la construction du barrage du Chavanon (collection de Franck Rebuzzi). Sources : EDF, PNR de Millevaches en Limousin, CEN Auvergne, Limousin Nature Environnement, Fédération de Pêche de la Corrèze, Communautés de communes Chavanon Combrailles et Volcans et Haute Corrèze Communauté, DREAL, La Montagne, Archives départementales de la Corrèze.

Remerciements à tous ceux ayant contribué à la réalisation de cette brochure.

Conception : Zélie communication (06 64 70 47 01) et Dodecacom (06 80 36 42 00).

Imprimé par JPA Imprimeurs / Ne pas jeter sur la voie publique.



Contrat coordonné  
par le Parc naturel régional  
de Millevaches en Limousin

